



GRAINES VOLTZ

ATTESTATION NON OGM – 2016 / 2017

« Nous vous informons que les semences potagères que nous commercialisons sont issues, à notre connaissance, de méthodes classiques d'amélioration des plantes, et ce, conformément aux législations française et européenne. »

Fait, pour valoir ce que de droit,

Le 01 juillet 2017

La société GRAINES VOLTZ
Serge VOLTZ
Président Directeur Général